

Dépendance

Une assurance Dépendance pour eux, pour moi, pour nous.



Entour'Age

**Votre assurance en cas
de dépendance**

- **pour vous,**
bénéficiez d'une rente mensuelle
et de services d'assistance adaptés
à vos besoins
- **pour vos proches,**
assurez-leur un accompagnement
et un soutien personnalisés

Aujourd'hui, les progrès de la médecine permettent de vivre plus longtemps. Mais de nouvelles problématiques liées au grand âge surviennent.

La perte d'autonomie est ainsi devenue un sujet de société qui peut toucher chacun de nous, en tant qu'aidant d'un proche dépendant ou soi-même, en tant que personne dépendante.

Parce que la dépendance a un coût, financier et humain, AXA a créé Entour'Age, une solution pour vous soutenir en tant qu'aidant et pour vous indemniser et vous assister en cas de dépendance.

Le saviez-vous ?

1800€ C'est le coût mensuel moyen du maintien à domicile en situation de dépendance

3500€ C'est la dépense mensuelle moyenne en cas de placement en établissement

5h30 C'est le temps moyen consacré chaque jour à une personne dépendante par un aidant

Sources : Ministère de la Santé - DREES - avril 2010

Qu'est-ce que la dépendance ?

L'état de dépendance, dans le cadre du contrat Entour'Age, se définit par l'impossibilité de réaliser seul un certain nombre d'actes de la vie quotidienne : se nourrir, se déplacer, s'habiller, se laver et passer d'une position à une autre.

La grille AGGIR, outil national d'évaluation de mesure de la dépendance, identifie 6 catégories (GIR), classées de la dépendance totale (GIR 1) à l'autonomie (GIR 6).

La dépendance peut être :

- **Totale** : impossibilité d'effectuer au moins 4 des 5 actes de la vie quotidienne
- **Partielle** : impossibilité d'effectuer au moins 3 des 5 actes de la vie quotidienne, assortie d'une perte d'autonomie reconnue de catégorie GIR 3.
- **Légère** : impossibilité d'effectuer au moins 2 des 5 actes de la vie quotidienne, assortie d'une perte d'autonomie reconnue de catégorie GIR 4.

En cas de dépendance psychique, une évaluation est réalisée sur la base d'un test psychotechnique.

Entour'Age, La solution AXA pour un financier et humain en c

POUR VOUS

▲ **Deux formules** pour vous garantir une **rente viagère** en cas de dépendance

Formule dépendance totale

Formule dépendance totale et partielle

Le montant de la rente en cas de dépendance totale est compris entre **500 € et 3 000 €** par mois. Il est fixé lors de l'adhésion.

▲ **Un large éventail de services** destinés à vous aider, vous et vos proches, à assumer les nombreuses difficultés qui surviennent avec la perte d'autonomie (démarches, bilan d'adaptation du logement, organisation de services à la personne, aide au déménagement vers un établissement spécialisé...)

Le + Entour'Age : vous bénéficiez **dès le jour de votre adhésion** de services pour vous conseiller et vous informer, que ce soit face à la dépendance d'un proche ou simplement parce que vous vous posez des questions d'ordre médical ou juridique.

Les options d'Entour'Age

▲ Pour faire face aux dépenses urgentes, vous pouvez recevoir un **Capital Premiers Frais de 3 500 €**, même en cas de dépendance légère si vous avez choisi la formule Dépendance totale et partielle

▲ **En cas de Décès** avant l'âge de 85 ans : vos bénéficiaires peuvent recevoir, selon votre choix lors de l'adhésion :

- un **capital de 3 500 €**

ou

- le **remboursement des cotisations** versées depuis l'adhésion, sous forme de capital, en cas de décès sans perte d'autonomie.

exclusivité
AXA

* Selon clauses et conditions du contrat et délais d'attente applicables le cas échéant.

accompagnement cas de dépendance*

POUR VOS PROCHES

En cas de dépendance, la présence de vos proches à vos côtés est précieuse mais nécessite un grand engagement de leur part. C'est pour eux beaucoup de fatigue, physique et nerveuse.

Pour leur permettre de **reprendre souffle**, Entour'Age leur permet, une fois par an, de bénéficier du service **repos de l'aidant**. Nous organisons et prenons en charge l'intervention d'une auxiliaire de vie à domicile ou l'hébergement temporaire en établissement spécialisé. Nous apportons également un soutien psychologique en cas de besoin.

POUR TOUS

Vous vous posez des questions sur la dépendance, sur les aides publiques, sur un point de droit...

Des médecins et des juristes sont à votre écoute. Ils vous informent, vous conseillent, vous orientent.

Vous voulez en savoir plus sur la prévention de la dépendance et le bien vieillir ? Comment entretenir sa forme physique et intellectuelle ? Des conseils sur www.sante.axaprevention.fr

Vous êtes aidant d'un proche dépendant :

Des conseils pratiques sur www.entraidants.fr

Les atouts d'Entour'Age

- ▲ **Des formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans et pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800 €
- ▲ **Un tarif attractif** dès l'âge de 40 ans
- ▲ **10% de réduction sur chaque contrat en cas d'adhésion** simultanée d'un couple
- ▲ **15 % de réduction sur notre offre Téléassistance** pour vous-même ou vos proches
- ▲ **Des services accessibles** dès l'adhésion



Ils ont choisi « Entour'Age », ils en parlent.

POUR EUX



Avec Entour'Age, mes proches vivront mieux ma dépendance.

« En choisissant **Entour'Age**, je sais que si je deviens dépendant un jour, mes proches pourront bénéficier de conseils et de soutien, ainsi que d'un grand nombre de services, comme le repos de l'aidant. Anticiper la dépendance, c'est rassurant pour nous tous. »

POUR MOI



Entour'Age me permet de mieux faire face à la dépendance.

« Lorsque j'ai souscrit mon contrat Entour'Age, je m'occupais de mes parents dépendants. Par sécurité, je leur ai fait souscrire une Téléassistance. Lorsqu'ils ont dû quitter leur domicile, j'ai pu bénéficier de conseils pour rechercher un établissement spécialisé. Ca m'a vraiment soulagé de me sentir accompagné dans ce moment difficile. Je sais aussi que si je deviens dépendant à mon tour, je recevrai une rente mensuelle qui me permettra de financer mon maintien à domicile ou, s'il le faut, mon hébergement en établissement spécialisé.»

POUR NOUS



J'ai choisi Entour'Age pour nous protéger, mes proches et moi.

« J'ai vécu récemment la dépendance de mes parents. Ce fut un moment humainement douloureux et financièrement difficile. Pour me protéger moi-même et ne pas risquer d'être une charge pour mes proches, j'ai choisi AXA pour m'accompagner sur la durée, avec **Entour'Age**. »

Votre interlocuteur AXA

Assurance auto, moto & habitation
Santé & prévoyance

Dépendance

Assurances professionnelles
Épargne, retraite & placements
Banque & crédits
Assurance loisirs & services
Protection juridique

www.axa.fr

www.sante.axaprevention.fr

www.entraidants.fr



AXA France Vie : Société Anonyme au capital de 487 725 073,50 € - R.C.S. Nanterre 310 499 959 • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex. Entreprises régies par le Code des assurances • Inter Partner Assistance agissant sous la dénomination AXA Assistance : Succursale pour la France - 6, rue André Gide, 93320 Châtillon - R.C.S. Nanterre B 316 139 500 - Ayant son siège social en Belgique, Avenue Louise 166 Boîte Postale 1 - 1050 Bruxelles • AXA Prévention, Association (Loi 1901) - 313, Terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre Cedex • ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : Immeuble AXE ÉTOILE 103-105, rue des Trois Fontanot, 92000 Nanterre.